



Plan d'actions 2015-2020

Table des matières

Priorité 1 : Les entreprises (PME/TPE)	5
A) Actions à court terme (3 ans)	5
1. Amélioration de la couverture réseau GSM et l'accès à l'internet haut débit dans les deux communes.	5
2. Valorisation des petites forêts privées non gérées.	6
3. Mise en place d'une association de commerçants	7
4. Mise en place et gestion d'un système de chèques commerces.	8
B) Actions à moyen terme (6 ans)	10
1. Recherches et information sur les nouveaux débouchés - produits bois et pierre	10
2. Étude et information sur les possibilités juridiques de développement d'achats marchés publics : bois indigène – scierie locale.	11
C) Actions à long terme (10 ans)	12
1. Accueil et orientation des entreprises candidates à l'installation dans l'une des deux communes. (Action récurrente)	12
2. Étude du potentiel de valorisation des sources communales en eau minérale – Création d'une convention de valorisation des eaux minérales entre les communes et une entreprise privée.	13
Priorité 2 : L'agriculture	15
A) Actions à court terme (3 ans)	15
1. Création d'une coopérative d'agriculteurs pour favoriser la vente en circuit court avec la création d'un point de vente collectif et l'achat de matériel en commun.	15
B) Actions à moyen terme (6 ans)	16
1. Création d'un groupement d'employeurs agricoles.	16
2. Mise en place d'un marché de produits locaux.	17
C) Actions à long terme (10 ans)	18
1. Étude et construction d'une ou plusieurs centrales de biométhanisation agricole.	18
Priorité 3 : Le tourisme	20
A) Actions à court terme (3 ans)	20
1. Création de promenades géolocalisées accessibles gratuitement aux touristes sur tablettes et smartphones.	20
2. Accompagnement de la maison du tourisme dans la réalisation de son nouveau schéma de promotion.	21
3. Etude et mise en place de stations multifonctionnelles pour les vélos (lavage, gonflage, eau potable, prise de recharge pour les vélos électriques, kit de réparation).	22

4. Réflexion et actions de lobbying de l'ADL pour la réhabilitation de la zone de loisirs sur le site des Dolimarts.....	23
B) Actions à moyen terme (6 ans).....	25
1. Suivi de la réalisation de la véloroute reliant la vallée de la Meuse à la vallée de la Semois et la France.	25
2. Organisation de la manifestation "le beau vélo de RAVEL" sur le territoire.....	26
C) Actions à long terme (10 ans).....	28
1. Instauration d'une évaluation annuelle et fixer des améliorations pour le secteur touristique. (Action récurrente).....	28
2. Continuer et faire évoluer le partenariat avec le Parc Naturel des Ardennes en France. (Action récurrente).....	29
3. Organisation de formations pour les acteurs touristiques en fonction de leurs demandes. (Action récurrente).....	30
4. Étudier la mise en place d'un centre de découverte et d'interprétation du patrimoine naturel.	31
Priorité 4 : Création d'interconnexions entre les différents acteurs économiques du territoire.	33
A) Actions à court terme (3 ans)	33
1. Réalisation d'achats groupés avec d'autres ADL via la plateforme WikiPower.	33
2. Création d'un chéquier promo "Les Bons Plans de L'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois".	34
3. Organisation d'une soirée de rencontre entre les producteurs locaux et les professionnels du secteur horeca.	35
4. Prise en charge par l'ADL des volets événements, commerces et lieux et visites touristiques de l'application communale "LetsGo".	36
B) Actions à moyen terme (6 ans).....	37
1. Aide à la mise en place d'une maison médicale sur le territoire	37
C) Actions à long terme (10 ans).....	39
1. Organisation de rencontres entre entreprises à l'occasion de dîners de l'ADL, de petits déjeuners de l'ADL ou de cocktails de l'ADL. (En vue d'en faire une action récurrente).....	39
Priorité 5 : Les porteurs de projet et les jeunes	40
A) Actions à court terme (3 ans)	40
1. Organisation d'une journée "Rencontre jeunes et entreprises".....	40
B) Actions à moyen terme (6 ans).....	42
1. Création d'une plateforme reprenant toutes les infos utiles pour des porteurs de projet et/ou candidats repreneur et mise en place d'incitants pour les attirer sur notre territoire.....	42

2.Mise en place d'une plateforme de crowdfunding rassemblant les différentes ADL de Wallonie.....	43
3.Création d'un hall relais sur le zoning de Baillamont.....	44
4.Création d'une maternité commerciale.....	45
5.Création d'une maternité agricole.....	46
C) Actions à long terme (10 ans).....	47
1.Accueil, orientation et accompagnement des créateurs de nouveaux projets d'entreprises. (Action récurrente).....	47
2.Etude et mise en place d'une politique communale de logement favorable à l'installation des jeunes ménages.....	48

Priorité 1 : Les entreprises (PME/TPE)

A) Actions à court terme (3 ans)

1. Amélioration de la couverture réseau GSM et l'accès à l'internet haut débit dans les deux communes.

Description du projet

Il s'agit d'obtenir pour toutes les entreprises, les commerces, les hôteliers, restaurateurs, gérants d'attractions touristiques et les professions libérales, un réseau internet Haut Débit et un réseau GSM performant.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Améliorer la rentabilité en améliorant les communications internet GSM de toutes les entreprises, les commerces, les hôteliers restaurateurs gérants d'attractions touristiques et les professions libérales... et des nouvelles entreprises qui nous l'espérons se créeront dans les prochaines années dans les deux communes et donc créer des emplois. A l'heure actuelle, ces moyens de communications sont une condition minimum obligatoire si l'on veut pouvoir attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire.

Permettre le développement du télétravail pour des entreprises actuelles ou nouvelles.

Public concerné

Toutes les entreprises, les commerces, les hôteliers, restaurateurs, gérants d'attractions touristiques et les professions libérales... et des nouvelles entreprises.

Porteur du projet

Les deux communes et l'ADL

Rôle de l'ADL

Coordonner et assurer le bon déroulement du projet en réalisant un suivi continu. Vérifier que chacun des partenaires suit bien ces engagements et respecte les délais imposés.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes et les privés doivent tenter de trouver des solutions qui pousseraient les opérateurs à investir dans la région (par exemple : mise à disposition gratuite des clochers pour l'installation d'antennes GSM et WIFI ou financement d'une partie des installations par les communes).

Grandes étapes de réalisation prévues

Diagnostiquer L'offre et la qualité des services offerts actuellement par les différents opérateurs sur le territoire des deux communes. Etudier les différentes possibilités techniques (exemple antenne WIFI, WIMAX, ...) qui pourraient être plus adaptées aux caractéristiques des villages des deux communes.

Créer un partenariat avec le BEP (Bureau Economique de la Province) qui peut avoir plus de poids dans la discussion avec les opérateurs de télécommunication qu'une petite structure telle qu'une ADL.

Négocier avec différents opérateurs : Belgacom, VOO, Proximus, Mobistar, etc.... des conditions de raccordement pour chaque village.

Choisir un opérateur.

Suivre la réalisation de l'extension des réseaux internet et GSM.

Coûts estimés et mode de financement

Les travaux seront à charge de l'opérateur.

Les communes pourraient être amenées à dégager un budget pour investir dans des antennes.

L'ADL réserve un budget de 1000 euros pour les différents contacts (courriers, coups de téléphone, réunions) et les déplacements éventuels.

2. Valorisation des petites forêts privées non gérées.

Description du projet

Beaucoup de petites forêts privées sont laissées à l'abandon. L'idée de ce projet est de conscientiser ces propriétaires et de valoriser cette ressource naturelle dans les entreprises de la région travaillant le bois. En effet, depuis la montée en flèche du bois énergie la demande a fortement augmentée et il est de plus en plus compliqué pour les entreprises locales de se procurer le bois dont elles ont besoin.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Valoriser une ressource naturelle locale laissée à l'abandon et permettre aux entreprises de la région de profiter du marché par l'envoi de soumissions. Dès lors, ces entreprises profiteront d'un apport de matière première sans trop de frais de transport.

Public concerné

Les propriétaires de forêts privées abandonnées.

Les entreprises locales travaillant dans le secteur du bois.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Elle coordonne le projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les agents DNF aident l'ADL grâce à leur connaissance du terrain.

L'ADL prend contact avec les différents propriétaires privés concernés.

La cellule d'appui à la petite forêt privée informe les particuliers et réalise une visite et un diagnostic avec les propriétaires privés le souhaitant.

Grandes étapes de réalisation prévues

L'ADL avec l'aide des forestiers font un recensement des petites forêts privées non gérées sur le territoire.

Ces différents propriétaires seront contactés par l'ADL et invités à participer à une réunion tenue par la cellule d'appui à la petite forêt privée de l'office économique wallon du bois. Ensuite, la cellule se rend avec chaque propriétaire sur sa/ses parcelles pour l'informer des travaux à effectuer (diagnostic).

Demande de remise de prix à différents experts forestiers pour réaliser les différents travaux recensés.

L'expert forestier retenu organise la vente des bois à récolter vers les différentes entreprises travaillant le bois présentes sur le territoire.

Coûts estimés et mode de financement

Coût de l'expert forestier à charge des propriétaires privés.

Les visites et diagnostics réalisés par la cellule d'appui à la petite forêt privé sont gratuits.

Les contacts avec les propriétaires (courriers, coups de téléphone, réunions) sont à charge de l'ADL. Un budget de 500 € est envisagé mais ce montant dépendra du nombre de propriétaires concernés par le projet.

3. Mise en place d'une association de commerçants

Description du projet

À l'occasion du projet de création d'un chéquier promo « Les Bons Plans 2015 de l'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois » (cfr priorité 4, actions à court terme 2), l'ADL a sondé les différents commerçants sur le diagnostic territorial et le tableau AFOM qui en découle afin d'identifier quelles sont leurs attentes. Plusieurs d'entre eux se sont montrés intéressés pour (re)créer une association de commerçants afin de réaliser des actions communes.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif est de rassembler les commerçants autour de projets communs (journée du client, création de chèques commerces, formations e-commerce, etc.) visant à créer de l'activité économique sur le territoire.

Public concerné

Les commerçants

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Rassembler les commerçants et les aider dans leurs démarches pour créer une structure

Les accompagner dans leurs premiers projets

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

À terme les commerçants devront gérer la structure eux-mêmes

Grandes étapes de réalisation prévues

Rassembler les commerçants autour de projets concrets afin qu'ils apprennent à se connaître et réalisent qu'ils peuvent être plus fort ensemble que chacun de leur côté.

Créer une structure (par exemple asbl)

Concrétiser des projets

Coûts estimés et mode de financement

500 € en frais de fonctionnement.

4. Mise en place et gestion d'un système de chèques commerces.

Description du projet

Mettre en place un système de chèques commerces sur le territoire des deux communes. Les chèques commerces sont une monnaie locale ne pouvant être dépensée que dans les commerces participants. Les primes communales pourraient être rétribuées à leurs bénéficiaires sous forme de chèques commerces. Ceci aurait pour conséquence d'éviter la fuite de cet argent « communal » en dehors du territoire.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif est de soutenir l'économie en incitant les habitants à « consommer local ». Les gens en possession de chèques étant obligés de les utiliser chez les commerçants du territoire participants.

Public concerné

Tous les commerçants et habitants des deux communes.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Répertorier les commerçants désirant participer.

Créer les chèques.

Mettre les chèques en circulation (certaines primes communales pourraient par exemple être rétribuées sous forme de chèques commerces).

Dans un premier temps, gérer les rentrées et sorties des chèques et ensuite, remettre la gestion aux commerçants.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes peuvent se mettre d'accord pour rémunérer certaines primes communales via ces chèques commerces.

Les commerçants peuvent utiliser les chèques pour remercier la fidélité de leur clientèle. Possibilité pour eux de personnaliser les chèques qu'ils achètent pour qu'ils soient utilisés exclusivement dans leur commerce.

Grandes étapes de réalisation prévues

Répertorier les commerçants d'accord de s'inscrire dans ce système.

Créer les chèques (valeur de 5 euros).

Décider du mode de financement des chèques : par exemple une petite partie de la valeur des chèques est retenue lorsque ceux-ci sont rentrés à l'ADL pour financer l'impression des futurs chèques.

Élaborer une stratégie de mise en circulation de cette monnaie

Coûts estimés et mode de financement

3500 € dont 500€ de frais de fonctionnement (copies, coups de téléphones, courriers, réunions, déplacements, etc.) et 3000€ de frais pour la conception de départ des chèques et l'impression du premier tirage.

B) Actions à moyen terme (6 ans)

1. Recherches et information sur les nouveaux débouchés - produits bois et pierre

Description du projet

Certaines entreprises locales, scieries, carrières ou des nouveaux porteurs de projet qui pourraient être intéressés à venir s'établir dans l'une des deux communes ont peu d'informations sur les études de marché réalisées par des organismes comme le BEP ou autres.

Pourtant l'usage de matériaux naturels tant dans le mobilier que dans le bâtiment la boissellerie, les aménagements urbains, etc. sont très tendances. Faire connaître ces études et mettre en relation des partenaires économiques complémentaires (entreprises de matière première, entreprises de transformation, organismes d'aides au développement économique et à l'encadrement de jeunes créateurs d'entreprises, ainsi que des entreprises de valorisation de commercialisation comme bureaux d'architecture, de décorateur, chaînes de magasin, etc.) pourraient faire émerger de nouveaux projets

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Créer des emplois

- soit par l'extension de nouvelles activités dans les entreprises existantes
- soit par la création de nouvelles entreprises de valorisation des produits naturels

Public concerné

Des entreprises scieries, menuiseries, carrières, tailleurs de pierres et des nouveaux porteurs de projet.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Rechercher les études produites ou en cours sur ces sujets et les faire connaître auprès des entreprises intéressées à se diversifier et auprès des porteurs de projet soucieux de créer leur entreprise dans l'une des deux communes.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Le BEP peut assurer une partie de ces recherches et apporter à l'ADL des informations ou aider l'ADL à être plus méthodique dans ses recherches.

L'asbl pierres et marbres de Wallonie peut fournir beaucoup de documentations sur le sujet.

Grandes étapes de réalisation prévues

Collecte des études de marché produits ou en cours sur la valorisation des produits naturelles les niches commerciales, les stratégies de communication pour toucher les "public cibles"

Réunir ces données

Réaliser des soirées ou ½ journées d'informations voir des visites de réalisation en Wallonie ou à l'étranger avec des entreprises ou des candidats créateur d'entreprises intéressées

Coûts estimés et mode de financement

Coût estimé à 3000€ comprenant 1000€ des frais de fonctionnement de l'ADL et une participation aux frais des entreprises intéressées de 2000€ pour les visites.

2. Étude et information sur les possibilités juridiques de développement d'achats marchés publics : bois indigène – scierie locale.

Description du projet

Il semblerait qu'en France, les marchés publics de vente de bois d'œuvre comprendraient des clauses légales qui permettent aux scieries locales d'obtenir des prix privilégiés face aux prix de dumping provoqués par la mondialisation économique.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Améliorer la rentabilité économique des scieries locales en les aidant à se protéger des prix de dumping dus à la mondialisation économique.

Public concerné

Les entreprises forestières, les scieries et les communes.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Réaliser une étude sur ce sujet avec l'office économique wallon du bois, la DNF côte Belge et l'ONF côté Français.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

La DNF et l'ONF apporteront leurs expertises dans le domaine des marchés publics. L'ADL collaborera avec l'office économique wallon du bois afin de voir s'il y a des pistes à ce sujet.

Grandes étapes de réalisation prévues

Réaliser une étude sur ces clauses de marché public.

Modifier les cahiers de charge des marchés publics de vente de bois.

Informar tous les acteurs de la filière bois des deux communes.

Coûts estimés et mode de financement

500€ pour les moyens de communication et les frais de déplacement.

C) Actions à long terme (10 ans)

1. Accueil et orientation des entreprises candidates à l'installation dans l'une des deux communes. (Action récurrente)

Description du projet

L'ADL aura pour mission d'informer via les canaux de communication, presse locale et régionale, intercommunales de développement économique, Union des Classes Moyennes, etc. des possibilités d'accueil des deux communes tant par les infrastructures de zones d'activités mixtes de la commune de Vresse-sur-Semois que par les efforts entrepris pour équiper les deux communes d'un réseau internet haut débit et réseau GSM, offrant ainsi des opportunités pour des entreprises tertiaires qui souhaitent se développer par le télétravail et dans un beau cadre environnemental, loin des embouteillages.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Création d'emplois directs et indirects au sein des deux communes.

Public concerné

Les entreprises candidates;
Les deux communes;
Des entreprises de construction;
Des jeunes ménages;
Les enseignants des écoles rurales;
Les commerçants.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Faire connaître les capacités d'accueil (cellules vides, zoning, zones d'activités mixtes,...) pour des entreprises ainsi que la qualité de vie et la beauté du cadre de vie des deux communes.

Accompagner ces entreprises dans leurs démarches pour faciliter au plus leur installation dans les communes.

Si nécessaire, renvoyer ces entreprises vers des partenaires UCM, FOREM,...

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes doivent tenter d'offrir de l'espace et des équipements adéquats aux entreprises qui désireraient s'installer sur leur territoire.

L'ADL est là pour faire découvrir les possibilités d'implantation, faciliter l'implantation et accompagner les entreprises après implantation sur le territoire.

Grandes étapes de réalisation prévues

L'ADL va créer une plateforme reprenant toutes les infos utiles pour des porteurs de projet et/ou candidats repreneur et mettre en place des incitants pour les attirer sur le territoire (voir priorité 5, action à moyen terme, fiche projet 1). Avec cet outil, l'ADL accueille les entreprises candidates en les informant de toutes les possibilités qui s'offrent à elles.

L'ADL accompagne ces entreprises dans leurs démarches.

Coûts estimés et mode de financement

Frais de fonctionnement de l'ADL. Coût en fonction du nombre d'entreprises et de leur taille.

2. Étude du potentiel de valorisation des sources communales en eau minérale – Création d'une convention de valorisation des eaux minérales entre les communes et une entreprise privée.

Description du projet

Les deux communes disposent de réseaux de distribution d'eau leur appartenant totalement. Ces réseaux sont alimentés par une multitude de sources la plupart situées sous les massifs forestiers. Vérifier la stabilité de la qualité de ces eaux, la puissance des débits, les possibilités de valorisation en eaux minérales est l'un des projets qui peut être mené en vue de créer des emplois.

Valoriser cette ressource naturelle économiquement pourrait donner une image au territoire comme on connaît Spa, Chaudfontaine, Evian, Vittel, etc.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Créer des emplois par la création d'une entreprise d'eau minérale et de l'activité économique autour de cette image.

Public concerné

Les deux communes.

Une entreprise candidate par l'exploitation de ce gisement et par sa commercialisation.

Porteur du projet

Une entreprise candidate par l'exploitation de ce gisement et par sa commercialisation.

Rôle de l'ADL

Initier le projet en

- Réalisant les études nécessaires
- Vérifiant la faisabilité du projet
- Recherchant une entreprise candidate

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les deux communes : lancement d'un appel d'offre vers des sociétés privées candidates pour l'exploitation du gisement d'eaux minérales dans le cadre du partenariat public-privé.

Les entreprises privées candidates : étude de la faisabilité du projet et présentation d'un plan d'investissement dans le cadre du partenariat public-privé Les deux communes : négociation choix d'une société privée sur base de la qualité du projet présenté et signature d'une convention avec la société privée choisie.

Grandes étapes de réalisation prévues

Réaliser les études nécessaires.

Vérifier la faisabilité du projet.

Etablir un cahier de charge.

Rechercher une entreprise candidate par appel d'offre (marché public européen).

Passer un contrat de partenariat public – privé entre l’entreprise candidate pour l’exploitation de ce gisement et pour sa commercialisation avec les deux communes à qui appartient le gisement.

Coûts estimés et mode de financement

500€ à charge de l’ADL en frais de fonctionnement.

Coût d’une étude de faisabilité à charge des communes.

Priorité 2 : L'agriculture

A) Actions à court terme (3 ans)

1. Création d'une coopérative d'agriculteurs pour favoriser la vente en circuit court avec la création d'un point de vente collectif et l'achat de matériel en commun.

Description du projet

Après avoir aidé les agriculteurs désireux de se lancer dans la commercialisation de leurs produits au cas par cas, nous espérons qu'avec la réussite de ces derniers d'autres agriculteurs se montreront intéressés et nous pourrons alors les fédérer pour créer une coopérative de laquelle pourrait découler un point de vente collectif et la possibilité d'achat de matériel en commun.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

La coopérative permettra d'engendrer des bénéfices plus conséquents et de diviser les coûts.

Une ou plusieurs personnes pourraient être engagées pour s'occuper de la vente, la transformation des produits (boucher pour découper la viande et charcuter), etc.

Public concerné

Les agriculteurs

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

L'ADL informe les agriculteurs sur les possibilités qui s'offrent à eux et sur les démarches à suivre pour créer une coopérative.

Elle accompagne les agriculteurs dans leurs démarches (recherches de subsides, recherche d'un lieu pour installer un point de vente, etc.).

Elle assure un suivi jusqu'à ce que la coopérative soit complètement autonome.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Il faut un agriculteur qui soit un meneur pour s'occuper de tout le volet administratif de la coopérative et reprendre les rênes de la coopérative après le retrait de l'ADL.

Grandes étapes de réalisation prévues

L'ADL, avec l'appui des agriculteurs qui ont déjà tentés l'expérience de la commercialisation, organise une séance d'information pour les agriculteurs intéressés par le projet.

Création d'une commission avec les agriculteurs les plus motivés pour lancer les démarches.

Mise sur pied de la coopérative.

Création d'un point de vente collectif et achat de matériel en commun.

Coûts estimés et mode de financement

500€ à charge de l'ADL pour la communication (courriers, coups de téléphone, réunions). Le reste des dépenses étant prises en charge par les coopérateurs.

B) Actions à moyen terme (6 ans)

1. Création d'un groupement d'employeurs agricoles

Description du projet

Plusieurs agriculteurs se rassemblent pour engager ensemble du personnel. Ceci permet de se répartir son temps de travail et ses coûts.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Création d'un ou plusieurs emplois directs et facilitation de la transmission d'exploitation agricole à des jeunes.

Public concerné

Les agriculteurs et les jeunes cherchant du travail dans le secteur agricole.

Porteur du projet

Les agriculteurs faisant partie du groupement d'employeurs.

Rôle de l'ADL

L'ADL accompagne les agriculteurs dans leur démarche pour former le groupement d'employeurs (trouver la bonne forme juridique et aides administratives). Ensuite, l'ADL accompagne le groupement d'employeur, avec l'aide de son réseau (FOREM, CCI,...), dans la démarche de recrutement. L'ADL réfléchit avec le groupement sur la manière dont répartir au mieux le travail du ou des futurs salariés.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les agriculteurs analysent chacun leurs besoins en main d'œuvre.

Grandes étapes de réalisation prévues

Formation du groupement d'employeurs.

Analyse des besoins de chacun en main d'œuvre.

Recrutement d'un premier salarié et répartition du temps travail sur chaque exploitation.

Coûts estimés et mode de financement

Coûts de fonctionnement de l'ADL.

2. Mise en place d'un marché de produits locaux.

Description du projet

Créer un marché avec les producteurs locaux. Ce marché aurait lieu de manière récurrente. La fréquence est encore à déterminer avec les producteurs.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Promouvoir les produits locaux et les producteurs du territoire.

Public concerné

Les producteurs et consommateurs.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Coordonner le projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les producteurs s'engagent à vendre leurs produits et être présents sur le marché.

Grandes étapes de réalisation prévues

Faire un relevé des producteurs intéressés par le projet et la gamme de produits qu'ils ont à vendre.

Compléter cette gamme de produits avec des producteurs des alentours pour avoir un marché attrayant pour les consommateurs.

Trouver un endroit et le moment qui arrange tout le monde.

Organiser le marché.

Coûts estimés et mode de financement

500€ en frais de fonctionnement (coups de téléphone, copies, courriers, réunions, déplacements, etc.).

C) Actions à long terme (10 ans)

1. Étude et construction d'une ou plusieurs centrales de biométhanisation agricole.

Description du projet

Créer une ou des centrales de cogénération produisant de l'électricité et de la chaleur à partir d'effluents d'élevage de cultures énergétiques et de sous produits biométhanisables de l'agro-industrie. L'électricité est vendue sur le réseau et génère l'obtention de certificats verts, et la chaleur est transférée par un réseau souterrain pouvant alimenter des habitations ou des entreprises ainsi que des activités de séchage en été .Mais le produit qui ressort de ce processus est le "digestat" un excellent engrais pour toutes terres agricoles, qui permet une économie d'environ 200 € à l'hectare.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Utiliser le potentiel d'énergie renouvelable endogène pour progresser vers une plus grande autonomie énergétique et s'abriter de la volatilité des prix des combustibles fossiles.

Procurer des revenus complémentaires aux agriculteurs.

Créer un ou deux emplois pour la maintenance de la ou des installations.

Public concerné

Les deux communes ;
Les agriculteurs ;
Les entreprises locales ;
Les citoyens.

Porteur du projet

Une coopérative d'exploitation à créer.

Rôle de l'ADL

Assurer le suivi de toutes les étapes préparatoires.
Aider à la création de la coopérative d'exploitation.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'ADL mettra à jour le potentiel de production d'énergie en fonction de la biomasse locale et mobilisable pour une ou plusieurs centrales, ainsi que les différentes possibilités d'implantation.

Le facilitateur de la Région wallonne pour la réalisation d'une étude de pertinence économique et la présentation de cette étude lors d'une soirée d'information.

L'ADL et les communes assurent le suivi des études économiques.

Les deux collèges communaux : recherche des lieux d'implantation en concertation avec les agriculteurs intéressés et en fonction des besoins de chaleur nécessaires pour des bâtiments communaux, des entreprises, des habitations.

L'ADL assurer les préparatifs à la création de la coopérative d'exploitation.

Grandes étapes de réalisation prévues

Mise à jour du potentiel de production d'énergie en fonction de la biomasse locale et mobilisable pour une ou plusieurs centrales et des différentes possibilités d'implantation.

L'ADL étudie avec le facilitateur de la région wallonne :

- 1) Le potentiel de production d'énergie en fonction de la biomasse locale et mobilisable pour une ou plusieurs centrales.
- 2) Les divers lieux d'implantation possibles et favorables sur le plan de la rentabilité

Le facilitateur est invité à présenter les résultats de ces études aux agriculteurs et aux autorités communales.

Un groupe de travail est mis en place pour fixer les étapes de concrétisation et la mise en place d'une coopérative d'exploitation chargée de réaliser le ou les projets de centrale de bio-méthanisation agricole en partenariat avec les deux communes et les agriculteurs intéressés.

Coûts estimés et mode de financement

1000€ de frais de fonctionnement à charge de l'ADL pour la communication et les déplacements.

Priorité 3 : Le tourisme

A) Actions à court terme (3 ans)

1. Création de promenades géolocalisées accessibles gratuitement aux touristes sur tablettes et smartphones.

Description du projet

Les différentes promenades balisées pédestre et/ou VTT seront numérisées pour être mises en ligne sur le site internet de la maison du tourisme de l'Ardenne namuroise. Ces promenades géolocalisées pourront être embarquées par les touristes sur leurs smartphones, tablettes, etc. via une application. Les différents circuits peuvent être agrémentés de commentaires, de photos, de fichiers audio et de vidéos.

Des promenades à thème (ornithologie, géologie, patrimoine, promenades au fil de l'eau, promenade gibier, champignons, plantes, essences typiques d'Ardenne, etc.) pourront être créées avec l'aide de guides nature qui seraient référencés dans les descriptions au cas où les promeneurs désirent les contacter pour s'organiser une balade plus détaillée sur un des thèmes.

De plus cette application reprendrait les différents hôtels, restaurants, gîtes, points d'intérêts, etc. du territoire.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Créer une offre touristique modernisée pour attirer une clientèle plus jeune. Les nouveaux touristes ont l'habitude d'avoir l'accès à l'information partout et à tout moment. Via cette application c'est ce que nous voulons leur offrir.

Cette application répond aussi à une demande des acteurs touristiques qui se plaignent du coût trop élevé que représente l'achat d'une carte des promenades (6.5-7 euros) pour les touristes de passage désirant juste faire une balade.

Développer l'activité des guides nature de la région en donnant un petit aperçu de leurs connaissances.

Public concerné

La maison du tourisme, les offices du tourisme, les syndicats d'initiatives, les guides nature et tous les autres acteurs du tourisme.

Porteur du projet

La maison du tourisme et l'ADL.

Rôle de l'ADL

L'ADL rassemble les différents syndicats concernés par les promenades (balisage, nettoyage, impression des cartes,...) pour leur exposer le projet et avoir leurs accords.

L'ADL numérise les promenades.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'ADL rassemble les différents syndicats concernés par les promenades (balisage, nettoyage, impression des cartes,...) pour leur exposer le projet et avoir leurs accords.

L'ADL numérise les promenades.

La maison du tourisme, avec l'aide de guides nature bénévoles, y incorpore des commentaires, des photos, des fichiers audio et des vidéos.

La maison du tourisme met l'application en ligne sur son site internet et assure la promotion de cette nouvelle offre.

Les différents acteurs incorporent un lien sur leur site internet qui renvoie vers la page du site de la maison du tourisme sur laquelle se trouve l'application.

Grandes étapes de réalisation prévues

Trouver un accord entre toutes les parties (syndicats et maison du tourisme)

Numérisation des promenades sur un site du type cirkwi.com.

Illustrer chaque circuit avec des commentaires, des photos, des fichiers audio et des vidéos.

Publier les promenades en ligne sur le site de la maison du tourisme et en faire la promotion.

Créer des liens vers cette page sur tous les sites des différents opérateurs touristiques du territoire.

Coûts estimés et mode de financement

Les coûts pour l'ADL sont des coûts de fonctionnement estimés à 500 euros (courriers, coups de téléphone, réunions). Le reste, estimé à 1000 euros par an pour la publication sur le site, des photos, etc. étant pris en charge par la maison du tourisme.

2. Accompagnement de la maison du tourisme dans la réalisation de son nouveau schéma de promotion.

Description du projet

L'audit en e-tourisme commandé par l'ADL a révélé plusieurs lacunes au niveau du site internet de la maison du tourisme de l'Ardenne namuroise. Suite à cela, un début de réflexion a été entrepris avec la direction de la maison du tourisme et l'ADL. Il en est ressorti que la MT pourrait profiter du nouvel appel à projet FEADER pour créer un nouveau schéma de promotion plus axé sur les nouvelles technologies.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Elargir le champ d'action dans la promotion du territoire.

Attirer une nouvelle clientèle plus jeune.

Développer de nouveaux produits.

Public concerné

La maison du tourisme et les tous les acteurs du tourisme sur le territoire.

Porteur du projet

La maison du tourisme.

Rôle de l'ADL

Epauler et conseiller la maison du tourisme.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

La MT monte un dossier pour le présenter aux FEADER.

Si cela est envisageable, elle se fait épauler par la cellule Europe du CGT ou le BEP.

Les communes soutiennent le projet et donnent leurs accords sur le dossier. Elles pourraient également être sollicitées pour avancer les fonds en attendant les remboursements du FEADER.

Grandes étapes de réalisation prévues

Entamer une réflexion sur les actions que l'on veut mettre en place : trouver une mascotte autour de laquelle tournera toute la promotion du territoire de la maison du tourisme, créer un nouveau site internet adapté aux mobiles, créer des circuits de balades géolocalisées, créer des packages touristiques réunissant plusieurs acteurs du territoire, élargir le champ d'action de la promotion par des moyens technologiques plus modernes, permettre aux touristes d'émettre leurs avis facilement sur les activités et services afin d'améliorer l'offre, entreprendre des actions au bénéfice des acteurs touristiques pour améliorer l'offre globale, etc.

Établir un plan de développement touristique sur base des résultats de l'enquête de satisfaction lancée par l'ADL (voir priorité 3 projets à long terme action 1).

Monter le dossier pour le présenter au prochain appel FEADER fin 2014 – début 2015.

Si le projet est accepté, réaliser les différentes étapes reprises dans le dossier.

Coûts estimés et mode de financement

Le coût pour le montage du dossier est estimé à 1000€ à charge de la maison du tourisme.

3. Etude et mise en place de stations multifonctionnelles pour les vélos (lavage, gonflage, eau potable, prise de recharge pour les vélos électriques, kit de réparation).

Description du projet

Notre territoire est très prisé pour ses balades pédestres mais aussi celles à vélo qu'ils soient de route, de tout chemins, tout terrain ou à assistance électrique. Pour offrir une destination de qualité à cette niche de touristes, plusieurs établissements de notre territoire vont adhérer au label bienvenu vélo. Afin d'accentuer leurs efforts et de faire de notre territoire une destination de choix pour ces touristes, nous désirons étudier et mettre en place des stations multifonctionnelles pour les vélos qui permettront aux cyclistes de laver, gonfler, réparer, recharger leur vélo et remplir leur bidon d'eau potable.

Il faut savoir qu'après le tourisme de mémoire en 2015, en 2016 l'accent sera mis sur le tourisme à vélo.

De plus ce projet s'inscrit bien en parallèle du projet de véloroute (cfr. Priorité 3, action à moyen terme 1) qui est en train de naître sur notre territoire.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Augmenter l'attrait de la région pour les touristes et ainsi créer de l'activité économique chez les différents acteurs du tourisme du territoire.

Public concerné

Les acteurs touristiques du territoire

Porteur du projet

L'ADL, les communes et peut-être les privés

Rôle de l'ADL

Coordination et réalisation du projet

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes financent une partie des infrastructures

Des partenariats avec des privés pourraient être établis pour installer ce type de station chez eux en retour du financement d'une partie de l'infrastructure.

Grandes étapes de réalisation prévues

Faire une étude de faisabilité et trouver les emplacements stratégiques pour y installer les stations

Trouver des sources de financement

Lancer un appel d'offres selon les règles des marchés publics

Installation des stations

Coûts estimés et mode de financement

Entre 40 000 et 100 000 euros financé par des subsides (Europe, CGT,...), les communes et peut-être des privés.

500 ros pour l'ADL en frais de fonctionnement.

4. Réflexion et actions de lobbying de l'ADL pour la réhabilitation de la zone de loisirs sur le site des Dolimarts.

Description du projet

Le site des Dolimarts abritait il y a encore peu de temps un village de vacances très populaire. Le site fut laissé à l'abandon et les 90 chalets qui composaient le village ne sont plus désormais que des ruines sans valeur. Ce site a un potentiel énorme et serait une réelle aubaine pour le territoire pour relancer le secteur touristique qui est l'un des plus importants économiquement parlant.

L'ADL avec la commune de Vresse-sur-Semois réfléchissent à des pistes pour valoriser au mieux ce site. Tous les acteurs touristiques et économiques du territoire seraient gagnants à voir renaître une activité à cet endroit qui jadis était l'un des pôles touristique et économique du territoire.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

La réouverture d'une activité sur ce site boosterait inévitablement l'offre d'emploi sur le territoire.

Public concerné

Les propriétaires du site (l'entreprise TP et la société IMMOWAL), la commune et tous les acteurs économiques du territoire.

Porteur du projet

La commune de Vresse-sur-Semois et l'ADL

Rôle de l'ADL

L'ADL participe à la réflexion qui se fait autour de la réhabilitation du site et engage des actions de lobbying auprès d'investisseurs potentiels.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Chaque partenaire participe à la réflexion

Grandes étapes de réalisation prévues

Trouver des idées et suggestions sur des activités à installer sur le site.

Commander une étude de faisabilité auprès d'un bureau spécialisé.

Trouver un gestionnaire et des investisseurs.

Réalisation des travaux.

Réouverture du site avec de nouvelles activités innovantes.

Coûts estimés et mode de financement

2000 € en frais de fonctionnement pour l'ADL.

B) Actions à moyen terme (6 ans)

1. Suivi de la réalisation de la véloroute reliant la vallée de la Meuse à la vallée de la Semois et la France.

Description du projet

Le vélotourisme se développe très fort en Europe. Nous voulons développer une offre pour cette niche de touristes qui représente un potentiel économique énorme. Voici quelques chiffres pour illustrer cela :

En France :

- 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel estimé pour le vélotourisme, 16.500 emplois.
- Dépense moyenne de 68 euros par jour par vélotouriste, 89 euros pour les étrangers (contre 1 à 5 euros en moyenne pour les usagers locaux dans le cadre de leurs loisirs).
- En 2009, le montant des retombées économiques du « Tour de Bourgogne à vélo », réseau d'itinéraires d'environ 700 km, a été évalué à 34,9 millions d'euros.
- En 2011, 736.000 usagers sur l'itinéraire la Loire à Vélo long de 800 Km (EuroVelo 6) et 269.200 en Pays de Loire, dont 43 % de vélotouristes (31 % d'étrangers). La Loire à Vélo, c'est 15,3 millions d'euros de retombées économiques directes estimées en 2010.
- Sur le Canal du Midi, en 2011, de 16 millions d'euros à 27 millions d'euros dépensés par les vélotouristes.

Aux Pays-Bas : en 2010 et en 2011, 289 millions d'euros dépensés par les vélotouristes.

En Allemagne : 2 millions d'Allemands passent annuellement 15 jours de vacances à vélo

Un peu plus loin, en 2008, 838 emplois directs et 1400 emplois indirects ont été créés le long de la section la plus fréquentée de la véloroute du Danube, soit sur les 340 km qui séparent Passau de Vienne. 70.000 usagers étaient restés une semaine le long de la route du Danube.

Anciennement, un tram circulait sur notre territoire. La particularité de ces anciennes voies est qu'elles offrent des pentes douces bien adaptée pour les vélotouristes. Notre tracé profite donc un maximum de ces anciennes voies.

Dans un premier temps ce projet ne concernait que le territoire des deux communes. L'ADL a donc commencé à réveiller ce dossier et de fil en aiguille de nouveaux partenaires sont venus se greffer au projet. Le tracé passe maintenant sur six communes (Vresse-sur-Semois, Gedinne, Bièvre, Daverdisse, Wellin et Beauraing) et relie la France en deux points avec deux communautés de communes comme partenaires (la cc Ardennes Rives de Meuse et la cc Meuse et Semoy).

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Création d'activités économique autour de cette véloroute qui permettrait de former « une boucle ardennaise » d'environ 200 km.

Public concerné

Les communes ;

Les entrepreneurs de la région ;

Les acteurs touristiques.

Porteur du projet

L'association de projets Lesse et Semois

Rôle de l'ADL

L'ADL gère la confection du dossier sur son territoire et remet ces données à l'association de projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'association de projets coordonne le projet et prépare le dossier en vue de trouver des modes de financement (INTERREG, FEADER, CGT, etc.).

Les communes et communautés de communes collaborent entre-elles et remettent les données demandées en temps et en heure à l'association de projets.

Grandes étapes de réalisation prévues

Elaboration d'un dossier solide en vue de lever des fonds européen

Rendre ce dossier quand les appels à projets sortiront

Rédaction de cahiers de charges pour la réalisation des travaux

Organiser la promotion

Assurer le suivi du projet

Coûts estimés et mode de financement

1000 € pour l'ADL en frais de fonctionnement (coups de téléphone, courriers, copies, réunions, déplacements, etc.)

L'estimation du coût total du projet est encore à réaliser. Les financements viendront de subsides et des communes concernées.

2. Organisation de la manifestation "le beau vélo de RAVEL" sur le territoire.

Description du projet

Le beau vélo de RAVEL est une émission de la RTBF. Il pourrait être envisagé de l'organiser sur notre territoire. Ce projet pourrait être en lien avec le projet de véloroute qui est en développement afin de promouvoir ce projet une fois qu'il sera finalisé.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Cette manifestation attire beaucoup de monde 5000 participants à Bertrix en 2013. Elle aurait donc des répercussions positives pour les commerces et le secteur touristique.

Public concerné

Les communes, les commerces et le secteur touristique.

Porteur du projet

Les communes et l'ADL.

Rôle de l'ADL

Faire l'étude de faisabilité pour organiser une telle manifestation sur le territoire et en cas d'avis positif organiser la manifestation.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes financent le projet.

Les communes et les privés mettent des terrains à disposition pour les parkings, lieu de départ, lieu de concert, etc.

Grandes étapes de réalisation prévues

Réalisation de l'étude de faisabilité par l'ADL.

Choisir un tracé et des lieux pour parking, concerts,... en concertation avec les organisateurs du programme.

Contacter les différents propriétaires de terrains concernés pour trouver un arrangement.

Créer un groupe de bénévoles mené par l'ADL pour organiser la manifestation.

Organiser et accueillir la manifestation.

Coûts estimés et mode de financement

Entre 20 000 et 50 000 euros à charge des communes.

C) Actions à long terme (10 ans)

1. Instauration d'une évaluation annuelle et fixer des améliorations pour le secteur touristique. (Action récurrente)

Description du projet

Une fois l'an, l'ADL en accord avec la Maison du tourisme, réunira tous les gérants d'hôtels, de gîtes, des restaurateurs, des gérants d'attractions touristiques, des artisans, des commerçants etc. pour évaluer la saison touristique sur base

- Des statistiques de fréquentation de la région, nombre d'arrivées, de nuitées, de l'observatoire du tourisme wallon.
- Des observations collectées auprès des touristes pas les gérants d'hôtels, de gîtes, d'attractions touristiques, d'artisans, etc. sur base d'une enquête réalisée par l'ADL
- Des résultats d'une enquête (sondage) de satisfaction menée par la Maison du Tourisme auprès des touristes

De cette analyse, chacun tirera des leçons pour améliorer ses services aux touristes mais aussi pour faire pour progresser l'ensemble des activités en attractivité Plusieurs idées ont déjà été émises lors de l'élaboration de ce dossier : organiser un système de chèque cadeaux, pouvoir disposer de cartes de promenades gratuitement, organiser un événement phare pour attirer du monde et faire connaître la région, structurer et vendre des packages (hébergements, activités) et fixer des campagnes promotionnelles vers des publics bien ciblés, cours de néerlandais, etc.

L'ADL collectera les idées lors de cette réunion et les candidats prêts à travailler sur telles ou telles idées d'amélioration collective pour la concrétiser

L'ADL fixera un calendrier de groupe de travail.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Evaluer collectivement l'attractivité sur le plan touristique de la région et fixer des améliorations collectives pour mieux accueillir les touristes.

Renforcer les partenariats entre des acteurs touristiques complémentaires et mesurer les progrès réalisés d'année en année.

Public concerné

Les deux communes, la Maison du tourisme, les gérants d'hôtels et de gîtes, des restaurateurs, des gérants d'attractions touristiques, des artisans, des commerçants qui vivent du tourisme

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

L'ADL organise l'évaluation annuelle, collecte les idées émises, suscite l'engagement de candidats prêts à travailler sur tels ou tels idées d'amélioration collective.

L'ADL fixe un calendrier de groupes de travail et suit les travaux de ceux-ci.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

La Maison du tourisme organise chaque année une enquête sondage sur la satisfaction des touristes venus en visite et en séjour dans l'une des deux communes.

La Maison du tourisme et l'ADL préparent ensemble la méthode et le déroulement de l'évaluation annuelle ainsi que les groupes de travail.

Grandes étapes de réalisation prévues

Réalisation de l'évaluation annuelle en octobre.

Réunions des groupes de travail de novembre à avril.

Concrétisation des améliorations à partir de mai jusqu'en septembre.

Coûts estimés et mode de financement

500€ en frais de fonctionnement (copies, coups de téléphones, courriers, réunions, déplacements, etc.).

2. Continuer et faire évoluer le partenariat avec le Parc Naturel des Ardennes en France. (Action récurrente)

Description du projet

Les premiers contacts ont été pris entre le Parc Naturel des Ardennes côté français, avec le chargé de mission tourisme, et la maison du tourisme et l'ADL côté belge. Un premier projet de liaisons de circuits de promenades pédestres et VTT existants de chaque côté de la frontière est en cours. Il devrait déboucher sur la création d'un panneau franco-belge reprenant les différents circuits de balades balisées que l'on retrouve sur les deux territoires. Ensuite ce panneau pourrait être imprimé sous forme d'une carte gratuite distribuée des deux côtés de la frontière.

Des échanges d'informations sur les gros événements se déroulant sur les deux territoires sont aussi prévus en vue d'en faire une promotion plus élargie.

Ensuite, ce partenariat doit s'intensifier pour créer des offres communes en incluant des prestataires privés.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Amener des acteurs touristiques de deux côtés de la frontière à se rencontrer, faire connaissance, échanger des idées peut être une source de créativité, d'ouverture et d'émergence de nouveaux projets.

Public concerné

Les deux communes, la Maison du tourisme, les gérants d'hôtels et de gîtes, des restaurateurs, des gérants d'attractions touristiques, des artisans, des commerçants qui vivent du tourisme, idem côté Français.

Porteur du projet

L'ADL et la maison du tourisme de l'Ardenne namuroise côté Belge.

Le Parc Naturel des Ardennes côté Français.

Rôle de l'ADL

L'ADL organisera des visites en alternance des deux côtés de la frontière avec le Parc Naturel de Ardennes pour dégager des projets nouveaux à développer ensemble par des acteurs transfrontaliers.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Organisations des échanges transfrontaliers.

Grandes étapes de réalisation prévues

Réalisation des premiers projets à court terme qui permettront de créer des liens des deux côtés de la frontière.

Trouver ensemble de nouveaux projets permettant de renforcer le partenariat et le rendre durable en incluant des partenaires privés de chaque côté de la frontière.

Coûts estimés et mode de financement

500€ en frais de fonctionnement (copies, coups de téléphones, courriers, réunions, déplacements, etc.).

3. Organisation de formations pour les acteurs touristiques en fonction de leurs demandes. (Action récurrente)

Description du projet

Plusieurs formations sont organisées par l'ADL en partenariat avec d'autres institutions au profit des professionnels du secteur du tourisme. Ces formations peuvent être soit suggérées par l'ADL ou être organisée sur une demande particulière d'un ou de plusieurs acteurs du tourisme. Quelques exemples de formation qui ont déjà été suggérées ou été mises en œuvre : Wallonie destination qualité, ateliers en e-tourisme générer des visites sur mon site internet, atelier e-tourisme utiliser les réseaux sociaux pour développer la notoriété de mon activité, formation faux billets, etc.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Les formations visent à améliorer les services proposés par les prestataires, améliorer la promotion et à les faire travailler ensemble pour améliorer l'offre touristique globale sur le territoire.

Public concerné

Tous les acteurs du tourisme sur le territoire.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

S'informer sur les formations et les suivre avant de les proposer.

Organiser des formations qui ont un intérêt pour le plus grand nombre.

Fédérer les acteurs touristiques autour d'un même but/projet à savoir rendre la région plus attractive pour les touristes.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les professionnels du tourisme peuvent suggérer des formations qu'ils désireraient recevoir.

L'ADL essaye de répondre au mieux aux envies des prestataires.

La maison du tourisme et les communes mettent des locaux à disposition de l'ADL pour accueillir les formations.

Grandes étapes de réalisation prévues

L'ADL voit avec les prestataires de services quels sont les sujets susceptibles de les intéresser.

L'ADL trouve les intervenants adéquats pour satisfaire aux demandes des prestataires.

L'ADL organise les réunions/formations.

Coûts estimés et mode de financement

En fonction des formations celles-ci peuvent être gratuites ou payantes.

4. Étudier la mise en place d'un centre de découverte et d'interprétation du patrimoine naturel.

Description du projet

Un travail de lobbying de l'ADL permettra aux agents de déceler des pistes de financement possible pour la mise en place d'un centre de découverte d'interprétation du patrimoine naturel. Dénomination encore vague d'un projet qui demande d'être précisé. Lors de la réunion avec les acteurs du tourisme, l'idée d'avoir une attraction interactive, un lieu culte, qui valoriserait la beauté, l'histoire, la richesse des ressources naturelles, les traditions, de la Vallée de la Semois avec des innovations écologiques pourrait devenir le pôle d'attraction qui manque aux deux communes coincées entre les Grottes de Han et Bouillon ...

L'idée est donc d'étudier un projet de grande envergure pour l'ADL.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Etudier la mise sur pied d'une attraction interactive, un lieu culte, qui valoriserait la beauté, l'histoire, la richesse des ressources naturelles, les traditions, de la Vallée de la Semois avec des innovations écologiques et technologiques.

Public concerné

Les deux communes, la Maison du tourisme, les gérants d'hôtels et de gîtes, des restaurateurs, des gérants d'attractions touristiques, des artisans, des commerçants qui vivent du tourisme.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Rencontrer des spécialistes extérieurs à la région et des acteurs locaux du tourisme pour "ficeler" un projet d'une attraction interactive, un lieu culte, qui valoriserait la beauté, l'histoire, la richesse des ressources naturelles, les traditions de la Vallée de la Semois avec des innovations technologiques et écologiques.

Soumettre ces idées au conseil d'administration de l'ADL, à la maison du tourisme et aux conseils communaux.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'ADL et les acteurs locaux : recherche d'idées nouvelles pour la concrétisation d'une attraction interactive, un lieu culte !

Grandes étapes de réalisation prévues

Collecte d'idées pour le projet d'attraction lieu culte.

Trouver des pistes de financement.

Etablissement des plans du projet.

Coûts estimés et mode de financement

À définir.

Priorité 4 : Création d'interconnexions entre les différents acteurs économiques du territoire.

A) Actions à court terme (3 ans)

1. Réalisation d'achats groupés avec d'autres ADL via la plateforme WikiPower.

Description du projet

Au départ, nous réfléchissions à organiser des achats groupés pour les agriculteurs avec des produits comme du mazout, de l'électricité, etc. On s'est vite rendu compte qu'il nous serait impossible de négocier des prix avec les quantités trop faibles désirées par les agriculteurs. On s'est donc tourné vers des plateformes d'achats groupés en ligne. L'idée nous est venue d'organiser des achats groupés au nom de l'inter-ADL Namur Luxembourg. Ceci comporte deux avantages : premièrement on touche une plus grande région et un plus grand nombre de personnes (agriculteurs, industries, entreprises, citoyens,...) et deuxièmement cela peut faire un coup de pub aux ADL.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Les acteurs économiques participants aux achats groupés réalisent des économies d'échelle et cet argent pourra être réinvesti autrement dans leurs activités.

Public concerné

Tous les acteurs économiques et les citoyens des provinces de Namur et Luxembourg

Porteur du projet

L'inter-ADL Namur Luxembourg

Rôle de l'ADL

Faire connaître le mouvement sur son territoire

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes permettent à l'ADL de mettre une information dans le bulletin communal

La société WikiPower gère les demandes, négocie les prix et envoie une offre à chaque participant qui est libre de l'accepter ou de la refuser.

Grandes étapes de réalisation prévues

Organiser une réunion entre l'Inter-ADL Namur Luxembourg et la société WikiPower pour définir le planning de l'opération et sélectionner les produits qui feront l'objet des achats groupés.

Faire connaître l'opération auprès des acteurs économique et des citoyens des territoires de chaque ADL des provinces de Namur et Luxembourg.

Récolter les demandes des participants.

Négocier les prix.

Remettre les offres aux participants qui sont libre de les accepter ou les refuser.

Coûts estimés et mode de financement

Maximum 1000 euros par ADL en frais de fonctionnement et l'envoi de toutes boîtes.

2. Création d'un chéquier promo "Les Bons Plans de L'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois".

Description du projet

L'idée est de créer un carnet de chèques "Les Bons Plans de l'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois". Tous les acteurs économiques du territoire seront invités à s'insérer dans le chéquier. Pour ce faire, ils devront offrir une promotion sur leurs produits, services,... Le but est de se rassembler pour faire de la publicité à moindre coût. Le chéquier sera distribué en toutes boîtes sur les deux communes, dans les communes limitrophes et déposés dans certains endroits de grands passages.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Faire connaître les entreprises et commerces du territoire dans et hors de nos frontières et élargir leurs champs d'actions.

Public concerné

Tous les acteurs économiques du territoire.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Informé tous les acteurs.

Rassemble toutes les informations.

Organiser l'impression du chéquier.

Se charge de la distribution en toutes boîtes.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les partenaires participants à l'action s'engagent à remettre toutes les informations demandées dans le temps imparti.

Grandes étapes de réalisation prévues

Informé tous les acteurs économiques du projet.

Rassemble toutes les informations.

Organiser l'impression du chéquier en 15000 exemplaires avec un imprimeur ayant rendu la meilleure offre de prix parmi au moins trois autres.

Se charger de la distribution en toutes boîtes dans les deux communes et les communes limitrophes.

Coûts estimés et mode de financement

Tous les coûts de conception, impression et distribution estimés à 5000 € sont à charge de l'ADL. En effet, chaque année les subsides communaux prévoient une somme de 5000 euros budgétisée dans la rubrique accompagnement aux projets.

3. Organisation d'une soirée de rencontre entre les producteurs locaux et les professionnels du secteur horeca.

Description du projet

Organiser une soirée de rencontre par an où les producteurs locaux font découvrir leurs produits aux professionnels du secteur horeca. Le but étant que ces produits se fassent sublimer grâce au savoir-faire des cuisiniers et promotionnent notre belle région auprès des clients de ces restaurants.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Aider les producteurs locaux à développer leur activité économique et favoriser les circuits courts.

Créer des flux économiques au sein du territoire.

Public concerné

Les producteurs locaux et les professionnels du secteur horeca.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Organisation de la soirée de rencontre.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les producteurs font déguster leurs produits et passent des marchés avec les professionnels du secteur horeca. Ces derniers incorporent ces produits dans leurs recettes en précisant sur leurs cartes d'où viennent les produits.

Les communes mettent à disposition un local équipé d'une chambre froide, une cuisine, etc.

Grandes étapes de réalisation prévues

Prendre contact avec les différents producteurs locaux qui sont intéressés par une telle démarche.

Décider ensemble d'une date qui convient à tout le monde.

Inviter tous les professionnels du secteur horeca à venir découvrir les produits.

Organiser la soirée de rencontre.

Coûts estimés et mode de financement

Le coût pour l'ADL est estimé à 500 euros pour la communication (courriers, coups de téléphone, réunions).

4. Prise en charge par l'ADL des volets événements, commerces et lieux et visites touristiques de l'application communale "LetsGo".

Description du projet

La société Labexhe lance une application gratuite pour les communes. Cette application reprend 5 catégories : événements, commerces et lieux, visites touristiques, actualités communales et informations communales. L'ADL sera chargée de jouer le rôle de modérateur pour les catégories événements, commerces et lieux et visites touristiques.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Les commerces et entreprises bénéficieront d'une visibilité gratuite sur l'application communale.

Public concerné

Les communes, les commerces, les entreprises, les acteurs touristiques, etc.

Porteur du projet

Les communes et l'ADL

Rôle de l'ADL

Prévenir les commerces, les entreprises et les acteurs touristiques de l'opportunité qui leur est offerte.

Jouer le rôle de modérateur pour les catégories événements, commerces et lieux et visites touristiques de l'application.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes se chargent d'encoder les informations communales

Les commerçants, les entreprises et les acteurs touristiques encodent chacun leur fiche qui sera mise à l'approbation de l'ADL par son rôle de modérateur avant d'apparaître sur l'application.

Grandes étapes de réalisation prévues

Signature de la convention entre la société Labexhe et les deux communes

Encodage des différentes données

Mise en ligne (entre 3 et 6 mois à partir de la signature)

Coûts estimés et mode de financement

200 € en coûts de fonctionnement de l'ADL.

B) Actions à moyen terme (6 ans)

1. Aide à la mise en place d'une maison médicale sur le territoire

Description du projet

Le manque de médecins est un des problèmes majeurs dans nos communes. En plus d'être un problème pour les citoyens actuels, ce contexte peut être une des raisons qui freine les porteurs de projet et les entreprises à vouloir s'installer sur notre territoire.

Pour pallier à ce problème, nous désirons créer une structure qui permettra d'attirer de jeunes médecins, kinés, infirmiers,... sur notre territoire. En effet, les jeunes praticiens recherchent, à juste titre, un confort de vie supérieur à leurs aînés avec des horaires mieux définis et des temps libres pour profiter de leurs familles. C'est pourquoi la mise sur pied d'une maison médicale regroupant une équipe pluridisciplinaire nous semble être l'alternative idéale pour répondre à leurs attentes et éviter la désertification de notre territoire.

Une étude devra être réalisée afin de définir l'emplacement le plus opportun pour une telle structure en fonction de différents paramètres. Une fois cet emplacement défini, une infrastructure devra être créée pour accueillir l'équipe pluridisciplinaire.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Création de minimum trois emplois direct pour la prise de rendez-vous.

La maison médicale permettra de débaucher plus facilement de jeunes praticiens attirés par une meilleure qualité de vie que leurs prédécesseurs.

Public concerné

Tous les citoyens, les médecins, kinés, infirmiers, psychologues,...

Porteur du projet

L'ADL et L'ASI (association de santé intégrée)

Rôle de l'ADL

Suivi du dossier et aide à la mise en place d'une association de santé intégrée (ASI).

Étude de faisabilité et recherche de financement.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

La province de Namur a réalisé un diagnostic.

Partenariat public-privé entre l'ASI et les communes en fonction de l'étude de faisabilité.

Grandes étapes de réalisation prévues

Création d'une ASI et la faire reconnaître par le gouvernement wallon.

Création d'une infrastructure qui accueillera l'équipe pluridisciplinaire.

En faire la promotion auprès des jeunes médecins sortant des écoles.

Coûts estimés et mode de financement

500 euro en frais de fonctionnement pour l'ADL.

C) Actions à long terme (10 ans)

1. Organisation de rencontres entre entreprises à l'occasion de dîners de l'ADL, de petits déjeuners de l'ADL ou de cocktails de l'ADL. (En vue d'en faire une action récurrente)

Description du projet

L'organisation de ces rencontres entre entrepreneurs est de créer des liens entre eux. Très souvent les entrepreneurs d'une région ne se connaissent pas ou pas bien. Ces rencontres permettraient donc aux entrepreneurs de faire du réseautage, de se faire connaître de leurs « collègues », d'expliquer leurs produits, services,...

Chacun a droit à un temps de parole pour présenter son activité.

Ceci serait aussi l'occasion pour de nouveaux entrepreneurs de se présenter, se faire connaître et présenter leurs services/produits.

Ces rencontres se déroulent dans un esprit bon enfant autour d'un verre ou d'un croissant...

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Ces rencontres peuvent mener à des passations de marchés entre eux ou des partenariats.

Public concerné

Toutes les entreprises, commerces, etc. du territoire

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Organiser et animer les rencontres.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les entreprises s'inscrivent aux rencontres et peuvent recevoir les participants dans leur entreprise pour la mettre en avant en organisant une petite visite de présentation.

Grandes étapes de réalisation prévues

À définir.

Coûts estimés et mode de financement

À définir.

Priorité 5 : Les porteurs de projet et les jeunes

A) Actions à court terme (3 ans)

1. Organisation d'une journée "Rencontre jeunes et entreprises".

Description du projet

Organisation d'une journée "Rencontre Jeunes et entreprises". Les jeunes sont invités à venir à la rencontre des entreprises de la région qui se tiennent à leur disposition le temps d'une journée.

La journée serait divisée en deux. Dans un premier temps, des offres d'emplois et de stages concrètes pourront être proposées par les entreprises qui donneront lieu à des entretiens en direct. Mais des contacts moins formels pourront aussi être établis entre les jeunes et les entreprises avec des dépôts de CV et de candidatures spontanées.

Dans la seconde partie de journée, des visites d'entreprises seront organisées pour confronter les jeunes à la réalité avec des démonstrations.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Créer des emplois sur le territoire et permettre à chaque entreprise de se faire une réserve de recrutement.

Public concerné

Les jeunes du territoire et des alentours

Les demandeurs d'emploi

Les entreprises au sens large

Porteur du projet

Le PCS de Vresse, la maison de l'emploi et l'ADL.

Rôle de l'ADL

L'ADL coordonne le projet avec ses partenaires.

Elle prend contact avec les entreprises du territoire.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Le PCS de Vresse-sur-Semois aide à la coordination du projet.

Les communes ou une entreprise met un grand local à disposition.

Le FOREM met ses bases de données et du matériel à disposition. Il se charge de contacter les demandeurs d'emploi.

Grandes étapes de réalisation prévues

Réaliser un relevé de toutes les cellules vides sur le territoire.

Faire une étude sur les métiers en pénurie sur le territoire.

Fixer une date et un lieu avec tous les partenaires.

Réaliser le programme de la journée.

Inviter les jeunes du territoire et des alentours avec une offre alléchante via e-mails, courriers, coups de téléphone, passage dans les classes de rhéto des écoles environnantes, publicité,...

Faire la promotion vers certaines branches universitaires bien spécifique en fonction des résultats que révélera l'étude.

Organiser la journée de rencontre.

Coûts estimés et mode de financement

1000€ en frais de fonctionnement pour l'ADL (coups de téléphone, courriers, réunions, déplacements, etc.).

B) Actions à moyen terme (6 ans)

1. Création d'une plateforme reprenant toutes les infos utiles pour des porteurs de projet et/ou candidats repreneur et mise en place d'incitants pour les attirer sur notre territoire.

Description du projet

On crée un site internet reprenant toutes les informations susceptibles d'être utiles pour d'éventuels porteurs de projet et/ou candidats repreneur comme un répertoire détaillé des cellules vides, les espaces libres dans les zoning ou zones d'activités, l'accès à un logement, les écoles, les crèches, les banques, les commerces actifs, les loisirs sportifs et culturels, les activités, etc.

À partir de ce site, des offres tout compris pourraient être mises sur pied comme par exemple la reprise d'une boulangerie avec un logement tout proche, une place à la crèche la plus proche réservée, une place à l'école la plus proche réservée. Cette offre tout compris pourrait être offerte durant quelques mois afin que le candidat repreneur puisse tester son activité et sa nouvelle vie sans risque.

Pour des métiers de salarié en pénurie sur le territoire, on peut imaginer des aides comme le loyer payé pendant x mois ou durant toute la période d'essais.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Créer de nouveaux emplois, redynamiser les commerces de la région et trouver des candidats pour les métiers en pénurie sur le territoire.

Public concerné

Les porteurs de projet et candidats repreneur

Les entreprises

Les propriétaires de cellules vides

Les structures telles que le FOREM, l'UCM, CréaJob, Challenge, etc.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Superviser le projet, coordonner tous les acteurs dans le même sens et assurer le bon suivi du projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes aident l'ADL à rassembler les informations et décident comment financer les aides prévues (changer l'objectif de certaines primes communales).

L'ADL prend contact avec ses partenaires Forem, UCM, créajob, challenge, etc. afin d'expliquer le projet et que chacun d'eux aient accès à cette information. L'ADL devra collaborer avec ces partenaires pour que cette plateforme vienne comme un outil complémentaire des structures existantes et non pas un outil redondant.

Grandes étapes de réalisation prévues

Rassembler toutes les données à insérer sur la plateforme

Créer la plateforme

Actualiser la plateforme

Accueillir, accompagner et suivre les porteurs de projet et candidats repreneur

Coûts estimés et mode de financement

À définir

2. Mise en place d'une plateforme de crowdfunding rassemblant les différentes ADL de Wallonie.

Description du projet

Ce financement participatif est donc une technique de financement permettant à des porteurs de projet de recevoir des **dons** de personnes souhaitant investir dans ces mêmes projets. Il y a donc deux groupes de personnes directement concernées et des services qui leur sont propres :

- les porteurs de projet

- la plateforme leur permet de compléter son capital par le biais d'une opération de crowdfunding.
- une communauté d'ambassadeurs qui agit comme premier outil marketing efficace et qui fournit un bon aperçu de votre projet (gagner en visibilité et en audience, recevoir de nombreux et bons conseils, idées et créer votre réseau grâce au crowd).
- une limitation de financement dont le seuil est 300.000 €. Au-delà, un prospectus d'émission doit être publié afin de répondre aux exigences des autorités de marché en matière d'appel public à l'épargne.

- les micro-investisseurs

- une plateforme qui vous permet d'investir à partir de 50€. Ils peuvent, sur demande et après approbation, rejoindre un comité de sélection qui sélectionnera les porteurs de projet.
- ce comité est composé des acteurs institutionnels¹. Le comité de surveillance vérifie l'information présentée par le porteur de projet avant de lancer l'opération de financement.
- Les opérations font l'objet d'un mémorandum d'information.

Ce type de financement est simple à mettre en place et permet d'aider à résoudre les difficultés que rencontrent certains créateurs à trouver des financements pour leurs projets.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet permettrait aux ADL d'aider les porteurs à lever des fonds pour faire aboutir leur projet.

Public concerné

Une opération de Crowdfunding a pour **but un financement via des fonds récoltés auprès du public.**

Les projets financés par ce biais peuvent donc être de nature très diverses : projets innovants, numériques, etc. Ainsi, nous pouvons avoir :

- un porteur d'un projet de création d'entreprise qui ne possède pas les fonds nécessaires au démarrage de son activité et ne souhaite pas faire appel au crédit bancaire ;

- un entrepreneur qui souhaite lancer un produit ou acheter une machine mais qui dispose de fonds propres insuffisant et décide de faire un appel aux dons avec une récompense non financière en contrepartie ;
- une société qui a besoin de faire des investissements sur des installations devenues obsolètes et qui remercie les investisseurs par des bons d'achats ou des entrées ;
- une société proche de la faillite et dont les employés souhaitent lever des fonds pour racheter leur société et récompensent leurs investisseurs par une remise de prix ;...

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Étude de faisabilité du projet, mise en place et gestion de la plateforme et suivi des porteurs de projet sur son territoire.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les ADL, Challenge, CréaJob, Job'in,... forme un comité de pilotage.

Chaque ADL accompagne et suit les porteurs de projet issus de son territoire.

Grandes étapes de réalisation prévues

Création de la plateforme

Sélection des projets retenus au sein d'un comité de sélection composé de plusieurs ADL et de partenaires tel Challenge, CréJob, Job'in,....

Les projets sélectionnés sont mis en ligne et soumis aux dons

Coûts estimés et mode de financement

15 000 à 20 000 euros pour la création du site internet. Le mode de financement doit encore être discuté.

3. Création d'un hall relais sur le zoning de Baillamont

Description du projet

Création d'un hall relais où un porteur de projet peut tester son activité pendant un certain temps à définir. Le loyer payer par ce porteur de projet serait très intéressant pendant les premières années et ensuite serait plus élevé pour l'inciter à s'installer sur le zoning dans ses propres bâtiments. La condition, établie dans une convention, pour bénéficier de ce loyer intéressant serait que le porteur de projet s'installe sur le territoire après la période définie sans quoi un remboursement devra être effectué.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Création de nouvelles entreprises sur le territoire

Public concerné

Les porteurs de projet et les entreprises désirant s'installer sur le territoire.

Porteur du projet

Le BEP

Rôle de l'ADL

Coordonner le projet et suivre les candidats au jour le jour.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

À définir

Grandes étapes de réalisation prévues

Créer un bâtiment modulable sur le zoning de Baillamont.

Trouver des candidats et les accompagner dans leurs démarches.

Suivre les activités des candidats sur le plan économique afin d'évaluer si leur business tient la route.

Coûts estimés et mode de financement

Inconnu à ce jour.

4. Création d'une maternité commerciale

Description du projet

Utiliser une zone commerciale vide sur le territoire réservée à des porteurs de projet désireux de s'installer sur une des communes. Cette zone commerciale serait louée aux porteurs de projet à un prix avantageux. Le prix de cette location augmenterait au fil des années afin d'inciter les porteurs de projet à s'installer dans une autre cellule vide et ainsi laisser la place à d'autres. Une convention serait bien entendu signée afin que le porteur de projet doive s'installer sur le territoire. Dans le cas contraire celui-ci sera contraint de rembourser la différence de la ristourne qui lui a été octroyée sur le loyer durant les années où il en a profité.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Attirer des commerçants sur notre territoire pour combler les cellules vides.

Développer des nouveaux commerces.

Créer plusieurs emplois.

Public concerné

Les porteurs de projets et les citoyens.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Coordonner le projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes achètent un bâtiment commercial et le mettent à disposition de l'ADL pour réaliser le projet.

Grandes étapes de réalisation prévues

Trouver un bâtiment, l'aménager et en faire la promotion.

Trouver des porteurs de projet, les accueillir et les accompagner dans leurs démarches.

Coûts estimés et mode de financement

Inconnu à ce jour.

5. Création d'une maternité agricole

Description du projet

Ce projet doit encore être mieux défini, mais l'idée serait de réserver des terres à des prix de location réduits à de jeunes agriculteurs/maraîchers pour qu'ils puissent développer leur activité. Des partenariats avec des agriculteurs locaux et la coopérative terre en vue pourraient être créés. Ces jeunes agriculteurs bénéficieraient de conditions avantageuses et du savoir des anciens. Cette maternité favoriserait le repreneuriat rural des petites fermes grâce aux relations privilégiées que les jeunes porteurs de projet auraient avec les anciens désireux de remettre leur exploitation.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Dynamiser le repreneuriat rural et création d'emploi pour des jeunes agriculteurs/maraîchers.

Public concerné

Les agriculteurs, les porteurs de projets en agriculture, les communes et les consommateurs.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

Coordonner et suivre le projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les communes pourraient réserver des terres pour ce projet (attention avec les bails à ferme pas toujours facile)

Grandes étapes de réalisation prévues

Trouver des terres à mettre à disposition des jeunes à des prix de location modérés.

Créer des partenariats avec les communes, les agriculteurs en place et la coopérative terre en vue.

Voir s'il existe des aides possibles pour ce type de projet.

Accueillir et accompagner les porteurs de projets.

Coûts estimés et mode de financement

Inconnu à ce jour

C) Actions à long terme (10 ans)

1. Accueil, orientation et accompagnement des créateurs de nouveaux projets d'entreprises. (Action récurrente)

Description du projet

Mettre en évidence toutes les possibilités de développement de nouvelles activités économiques dans les deux communes : agriculture biologique, produits du terroir, artisanat, art, designer, hébergements touristiques, restauration, énergie renouvelable, construction écologique, services aux personnes âgées, protection de l'environnement, attractions touristiques, etc.

Mais aussi faire connaître toutes les possibilités d'accueil et d'encadrement que ces porteurs de projets pourront utiliser pour financer et développer leur projet tel que : L'ADL elle-même, mais aussi des organismes d'accompagnement et d'aide au financement de créateurs d'entreprises tels que : Job In, Créa-Job, le Fond de Participation, Sowalfin, les Investis, etc.

Projets associés :

- Création d'une plateforme reprenant toutes les infos utiles pour des porteurs de projet et/ou candidats repreneur et mise en place d'incitants pour les attirer sur notre territoire.
- Mise en place d'une plateforme de crowdfunding rassemblant les différentes ADL de Wallonie.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Activer la création de nouvelles entreprises

Créer des emplois directs et indirects

Public concerné

Les porteurs de projets;

Les organismes d'accompagnement et d'aides au financement de créateurs d'entreprises;

Les deux communes;

Des entreprises de construction;

Les enseignants les écoles rurales;

Les commerçants.

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

L'ADL accueille, oriente et suit les porteurs de projets dans leurs démarches.

L'ADL constitue un réseau de professionnels avec qui elle collabore pour guider au mieux les créateurs de nouvelles entreprises (Faire connaître les capacités d'accompagnement et d'encadrement de financement pour des personnes qui souhaitent créer une entreprise).

L'ADL accompagne, guide et conseille le porteur de projet dans ses démarches.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'ADL travaille de concert avec les organisations d'accompagnement de créateur d'entreprises et de financement pour aider les porteurs de projet.

Grandes étapes de réalisation prévues

Accueil du porteur de projet.

Evaluer à quel stade en est son projet.

Aide pour la rédaction du plan d'affaire (recherche des statistiques nécessaires,...), endroit où s'installer, recherche de financements, explications des différentes démarches à entreprendre pour s'installer, ...

Le guider aux mieux en s'appuyant sur nos partenaires, notre réseau,...

Établir un plan d'action pour assurer au mieux le suivi.

Coûts estimés et mode de financement

500€ de frais de fonctionnement de l'ADL (communication et déplacement).

2. Etude et mise en place d'une politique communale de logement favorable à l'installation des jeunes ménages.

Description du projet

Il s'agit d'étudier les possibilités d'acheter des maisons actuellement "vides " ou à vendre dans les centres de village des deux communes pour les mettre en location/achat à de jeunes ménages. Un système qui permet à de jeunes ménages d'acquérir une maison à un prix attractif : les locations sont déductibles du prix achat, et la vente de la maison se faisant 15 à 20 ans plus tard à un prix " hors inflation ".

Cette étude devra aborder tous les aspects de faisabilité : financiers, juridiques et techniques.

Si l'étude est concluante, l'ADL sera chargée d'aider les deux collègues à mettre en place la structure (régies communales ou société mixte public privé) pour concrétiser cette politique de logement favorable aux jeunes ménages.

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Permettre aux jeunes ménages de trouver un logement à un prix accessible avec des modalités financières souples (location/achat –rénovation partielle pour ceux qui le souhaitent, etc.)

Faire vivre et développer les services publics tels que les crèches, les écoles rurales, et donc perpétuer les emplois de ces services.

Activer le secteur de la construction.

Rénover donc préserver et embellir les centres de village

Densifier l'habitat dans les centres villageois et favoriser une mixité intergénérationnelle étant donné que les habitants âgés habitent les centres des villages.

Réaliser des rénovations en utilisant les matériaux locaux caractéristiques de l'architecture locale, en équipant ces maisons de système " basse consommation d'énergie " voir " système passif" et en aménageant des espaces qui favorisent à la fois les échanges entre voisins et l'intimité des habitants.

Public concerné

Les deux communes. Des jeunes ménages. Des entreprises de construction, les propriétaires de maisons " vides " ou à vendre. Les enseignants des écoles rurales, La crèche, Les commerçants.

Porteur du projet

Les deux collèges communaux

Rôle de l'ADL

Coordonner l'étude.

Aider à la mise en place de la structure (régies ou société mixte public-privé) chargé de concrétiser cette politique de logement favorable aux jeunes ménages.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les deux collèges fixeront les étapes de l'étude à mener, orienteront les démarches à réaliser au fur et à mesure des éléments collectés.

Si l'étude est concluante sur les plans financiers, juridiques et techniques, les deux collèges fixeront les étapes de mise en place.

Grandes étapes de réalisation prévues

L'ADL réalise l'étude sous tous ces aspects : juridiques financiers et techniques.

Les deux collèges analysent les propositions émises par cette étude.

Si celle-ci est concluante, les deux collèges présenteront le projet et le soumettront au vote devant les conseils communaux.

Les deux collèges fixent les étapes de mise en place de la structure chargée de concrétiser cette politique de logement spécifique.

Les deux collèges présentent ces étapes de mise en place de la structure chargée de concrétiser cette politique de logement spécifique et les soumettent au vote devant les conseils communaux.

L'ADL réalise toutes les étapes administratives nécessaires pour la mise en place de la structure qui sera chargée de concrétiser cette politique de logement favorable aux jeunes ménages.

Coûts estimés et mode de financement

1500€ en frais de fonctionnement (copies, coups de téléphones, courriers, réunions, déplacements, etc.).